

Bourses de la Fondation Riché 2017-2018

OFFRE 10 bourses (maximum) :
1000€ chacune et une aide personnalisée à l'insertion professionnelle

Conditions de candidature :

- ✓ Etudiants titulaires d'une licence en droit obtenue avec au moins une mention assez bien en 1^{ère}, en 2^{ème} ou 3^{ème} année de cette licence
- ✓ Etudiants boursiers du CROUS (y compris l'échelon 0)

Liste des pièces à joindre :

- ✓ Une lettre de motivation
- ✓ Un Curriculum Vitae
- ✓ Les photocopies de vos relevés de notes de Licence (L1, L2 et L3)
- ✓ La photocopie recto-verso de votre carte d'étudiant 2017/2018
- ✓ Votre avis définitif de bourse 2017/2018 et à défaut, votre avis conditionnel

Audition des candidats présélectionnés le vendredi 17 novembre 2017 (matin)
Réunion avec les lauréats 2017-2018 le mercredi 22 novembre 2017 de 18h30 à 20h30

DÉCOUVRIR LA FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France est le trait d'union entre les donateurs et fondateurs et les personnes en difficulté. Les dons reçus lui permettent d'agir pour que ces personnes vivent mieux, grâce à des solutions concrètes et mieux adaptées. Née en 1969, elle a plus de 45 ans.

Depuis sa création, la Fondation de France a évolué en permanence, inventant des solutions nouvelles pour répondre de façon adaptée aux besoins des personnes, dans une société en pleine mutation. Elle a aussi aidé à la création de plus de 700 fondations sous son égide.

Site : <https://www.fondationdefrance.org/fr>

LA FONDATION RICHÉ ENFANCE ET JEUNESSE

La Fondation RICHÉ Enfance et Jeunesse créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France soutient des projets d'intérêt général en faveur des enfants et des jeunes en France et à l'étranger.

Site : <http://www.fondationriche.org/>

Dossiers à retirer sur le site <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

ou

Bureau E 10 – Bâtiment F

et à remettre à ce même bureau avant le mardi 24 octobre 2017